

Table des matières

Article I. Organisation.....	3
Section 1.01 Organisateur	3
Section 1.02 Contacts et Adresse du circuit	3
Section 1.03 Comité d'organisation.	3
Section 1.04 Règlements de référence	3
Article II. Modalités de participation à l'épreuve.....	4
Section 2.01 Inscriptions.	4
Section 2.02 Concurrents et pilotes.	4
(a) Participants.	4
(b) Pilotes.	4
(c) Mécaniciens.	4
(d) Accès au stand.	4
Section 2.03 Matériel et Equipements (karts et matériels admis)	4
(a) Groupes.	4
(b) Châssis.....	5
(c) Moteurs.....	5
(d) Points spécifiques à l'endurance	5
(e) Eclairage du kart.....	7
(f) Panneautage.....	7
(g) Arrêt aux stands.....	7
(h) Aménagements des stands.....	7
Article III. Déroulement de l'épreuve.....	8
Section 3.01 Enregistrement des équipages.	8
Section 3.02 Enregistrement du matériel et des équipements.	8
Section 3.03 Essais libres.	8
Section 3.04 Briefing.....	8
Section 3.05 Essais officiels.	8
Section 3.06 Essais chronométrés.	8
Section 3.07 Procédure de mise en grille.	8
Section 3.08 Procédure de course.....	8
Section 3.09 Procédure en cas d'incident.....	9
Section 3.10 Procédure d'arrivée	9
Section 3.11 Procédure de podium.....	9
Section 3.12 Classement.....	9



Règlement - 24 Heures Karting 2022 _ V1

Article IV. <i>Contrôles et pénalités</i>	10
(a) Pénalité à caractère général.	10
(b) Pénalité châssis/carénage	10
(c) Pénalité de poids.....	10
(d) Pénalités de matériel.....	10
(e) Pénalités pour infractions sur la piste (sur décision des Commissaires Sportifs)	10
Pénalités pour dépassement de vitesse maximum autorisée dans la voie des stands.....	10
Article V. <i>Annexe 1 – Liste des Officiels</i>	11
Article VI. <i>Annexe 2 – Horaires prévisionnels</i>	12
Article VII. <i>Annexe 3 - Procédure Safety kart</i>	13
(a) Neutralisation de la course : Kart de Sécurité "Safety Kart".....	13



03.2022



Règlement - 24 Heures Karting 2022 _ V1

Article I. Organisation.

Section 1.01 Organisateur.

L'Association Sportive de Karting ACO LE MANS organise la «34e me édition des 24 Heures Karting L'e preuve se deroulera 22 au 25 septembre2022.

Section 1.02 Contacts et Adresse du circuit.

ASK ACO LE MANS KARTING INTERNATIONAL

✉ Route du Chemin aux bœufs

72100 LE MANS

☎ 02 43 40 21 47

☎ 02 43 40 21 49

E-mail ask.aco@lemans.org

Site Internet : www.lemanskarting.com

Facebook : [24 Heures Karting | Facebook](#)



03.2022

Section 1.03 Comité d'organisation.

Le Comité d'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement pour des raisons de force majeure. Les engagements seront informés dans les délais les plus brefs et, dans tous les cas, avant le départ de la course.

Président de l'ASK ACO	<i>François BOURDIN</i>
Organisateur	<i>ASK ACO</i>
Organisateurs Technique & Sportif	<i>Arnaud BOULAY – Pascal JAMOIS</i>
Responsable Moyens Techniques	<i>Mathieu CHAUVIN</i>
Animation/Médias	<i>Christian MEREAU</i>

Section 1.04 Règlements de référence.

Le présent règlement concerne les points spécifiques à l'e preuve des 24 Heures Karting. Il pourra être aménagé sous réserve de validation par la FFSA ou les officiels, jusqu'à la confirmation des engagements.

Tous les Pilotes, Concurrents, Officiels, participant au 24 Heures Karting s'engagent en leur nom propre et celui de leurs employés et agents, à observer toutes les dispositions :

- Prescriptions Générales et Spécifiques applicables aux Compétitions internationales CIK/FIA,
- du Code Sportif International (« le Code »),
- du présent Règlement Sportif (CIK-FIA).
- du Code de Conduite sur Circuits de Karting,
- du règlement Technique de Karting (« le Règlement Technique »),
- du règlement des Coupes de Marque (FFSA et International),
- du règlement de la Compétition,

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de l'ensemble de ces documents.

L'e preuve aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques. En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit, d'ajourner ou d'avancer l'e preuve selon les circonstances. Dans ce cas il avisera les concurrents dans les délais les plus brefs et leur remboursera exclusivement le droit d'engagement.



Règlement - 24 Heures Karting 2022 _ V1

Article II. Modalités de participation à l'épreuve.

Section 2.01 Inscriptions.

Les demandes d'engagement devront parvenir à l'ASK ACO, accompagnées d'un chèque de 1.200 € libellé à l'ordre de ASK ACO **avant le 30 juin 2022**. Après cette date et **jusqu'au 31 août**, le droit d'engagement sera de 1.500 €.

Les chèques seront encaissés la semaine précédant l'épreuve.

Section 2.02 Concurrents et pilotes.

(a) Participants.

Le nombre **maximal** de participants est limité à **40 équipes**. Chaque équipe sera composée de 4 à 6 pilotes.

Le nombre **minimal** est fixé à **20 équipes**. Si ce nombre n'est pas atteint à la date de clôture des engagements, l'ASK ACO se réserve le droit d'annuler l'épreuve.

(b) Pilotes.

L'épreuve est ouverte à tout pilote atteignant l'âge de 12 ans au cours de l'année 2022, détenteur d'une licence nationale ou internationale de karting "Pilote concurrent conducteur" en cours de validité, délivrée par la FFSA, et aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence internationale de livre e par une ASN étrangère ou d'une licence nationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de cette dernière.

L'épreuve est ouverte à tout pilote handisport atteignant l'âge de 14 ans au cours de l'année 2022, détenteur d'une licence nationale Karting "Pilote concurrent conducteur handisport", d'une licence nationale étrangère et de l'autorisation de son ASN, avec justificatif médical.

Le temps de roulage est déterminé par différence entre les temps de passage à la sortie et à l'entrée des stands.

Chaque pilote ne devra pas conduire plus de **8 heures**. Chaque relais ne devra pas excéder 45 minutes et donnera lieu à un changement de pilote.

Les pilotes devront rouler à allure réduite dans la voie des stands (vitesse limitée à 35 km/heure).

(c) Mécaniciens.

Aucun mécanicien ne pourra venir en aide au pilote en difficulté sur le circuit. Le retour aux stands sera assuré par l'équipe technique du circuit. L'endroit de récupération des châssis sera précisé lors du briefing.

(d) Accès au stand.

Toutes les **personnes présentes dans le stand et dans la voie des stands** devront réglementairement y être admises (**bracelet obligatoire**).

Section 2.03 Matériel et Equipements (karts et matériels admis).

(a) Groupes.

- **Groupe 1 (PRO)**: OK, Coupes de Marque (moteur 2 temps 125cc sans boîte de vitesses),
- **Groupe 2 : (AM)**: X30 Senior, Coupes de Marque agréées FFSA (moteur 2 temps 125cc, sans boîte de vitesses).
- **Groupe 3 (AM 145)**: Nationale, Nationale 2 145 Kg, KA100 145 Kg, Junior (X30, Rotax),
- **Groupe 4 (AM 160)**: Nationale, Nationale 2 160 Kg, KA100 160 Kg.

Dans le Groupe 1, la préparation est libre. Dans les Groupes 2, 3 et 4, aucune préparation n'est autorisée, sauf pour les points spécifiques à l'endurance.



Règlement - 24 Heures Karting 2022 _ V1

(b) Châssis

Chaque équipage disposera d'un châssis homologue et de 2 moteurs identifiés.

Seul le cadre pourra être remplacé en cas de nécessité et après accord des Commissaires Techniques et validation par les Commissaires Sportifs. Il devra être contrôlé après remontage par les Commissaires Techniques.

Liste des éléments pré-montés sur le cadre : biellettes, colonne de direction, arbre, siège.

(c) Moteurs.

Seuls les moteurs conformes à la fiche d'homologation du constructeur (caractéristiques techniques, cotes, poids, diagrammes, photos, etc...) sont autorisés.

Les valeurs maximum ou minimum autorisées seront mesurées selon la méthode du règlement karting de la CIK/FIA et FFSA.

TOUS LES COMPOSANTS EXTÉRIEURS DEVRONT CORRESPONDRE AU RÈGLEMENT TECHNIQUE EN VIGUEUR.

(d) Points spécifiques à l'endurance.

Groupes 2/3/4.

Aucune modification n'est autorisée sauf plaquettes de frein et pneumatiques.

Le système de fixation réservoir doit être séparé de la connexion rapide de l'essence.

Groupe 1.

✓ Châssis/carrosserie :

Normes CIK/FIA. Définition du châssis : aucun élément extérieur ne doit passer le spoiler avant et les protections des roues arrière. Les protections des roues arrière et les carrosseries latérales ne doivent pas passer les roues arrière.

Châssis / freins : les freins avant sont interdits.

Châssis/tubage (manchonnage) : aucun tubage n'est autorisé, sauf la section de la portée du support moteur (platine),

✓ Faisceau électrique et batterie :

La batterie, obligatoirement sèche, est de marque libre.

✓ Réservoir et radiateur :

Réservoir standard de karting de montage, à bouchon vissé.

Ecran de radiateur autorisé dans le respect de la réglementation.

✓ Protection de transmission.

Il est permis de modifier les systèmes d'origine des constructeurs, ou de refabriquer les carters de protection de transmission uniquement pour faciliter le graissage de la chaîne et le remplacement de celle-ci dans le respect de la réglementation. Il doit être fixé en 2 points du châssis ou aux paliers.

Pour faciliter le graissage de la chaîne, 1 trou n'excédant pas 1 cm de diamètre est autorisé entre les 2 points de fixation du carter de chaîne au châssis ou aux paliers.



03.2022



Règlement - 24 Heures Karting 2022 _ V1

Pour tous les Groupes.

✓ **Système de démarrage.**

Un démarreur extérieur peut être utilisé mais seulement devant le stand de l'équipage.

✓ **Système de réservoir.**

Réservoir amovible obligatoire.

✓ **Boîte à air :**

Protection pluie autorisée.

✓ **Poids :**

Définition : poids minimum = kart-avec réservoir + pilote. Le contrôle se fera lors de chaque entrée dans la voie des stands.

La direction de course se réserve le droit de suspendre la pesée à l'entrée de la voie des stands pour cas de force majeure sans appel possible.

Groupes	Catégories	Poids Minimum
Groupe 1	OK	155 kg
	Coupes de marque	165 Kg
Groupe 2	X30 Senior	168 Kg
	Coupes de marque FFSA	
Groupe 3	Nationale, Nationale 2 145	145 Kg
	KA100 - 145	
	Junior (X30-Rotax)	
Groupe 4	Nationale, Nationale 2 - 160	160 Kg
	KA100 - 160	



03.2022

Au sein d'une même équipe, chaque pilote devra porter sur le bras droit de sa combinaison un brassard fourni par l'organisateur de façon à pouvoir être identifié.

✓ **Lest éventuel peut être de 2 sortes :**

- ❖ **Fixe :** Fixe par au moins deux vis (diamètre 6 mm minimum) avec rondelle large et écrous freins. Il conviendra de prévoir pour chaque vis de fixation du lest un trou accessible de 3 mm minimum.
- ❖ **Amovible :** Le lest amovible sera composé d'une, deux ou trois plaques de 3,3 kg chacune, soit un total de 9,9 kg maximum.

Le dispositif se fait de manière à ne pas comporter de point tranchant ou piquant à l'air, il devra être validé par le délégué technique



Règlement - 24 Heures Karting 2022 _ V1

✓ Pneumatiques :

Chaque équipage disposera de 4 trains de pneus slick ainsi que 5 trains de pneus pluie, en gestion libre (contrôle à partir des essais qualificatifs).

Les pneus de course slick seront délivrés et enregistrés par l'organisateur. Ils seront tirés au sort lors de l'enregistrement administratif.

Achat obligatoire avant le début de l'épreuve : les pneus slick + 1 train minimum pneus pluie.

Les 4 trains de pneus pluie supplémentaires pourront être amenés par l'équipage mais devront être marqués par l'organisateur.

Tous les pneus de la course devront être munis d'un code barre vulcanisé de type CIK/FIA 2020.

Référence des pneumatiques :

Pneus slick : MOJO D2, Pneus pluie : MOJO W5

✓ Plaques Numéros.

L'ASK ACO attribuera au maximum 4 numéros de course, plaque jaune à numéro noir.

Groupe 1	Numéros commençant par 1
Groupe 2	Numéros commençant par 2
Groupe 3	Numéros commençant par 3
Groupe 4	Numéros commençant par 4



03.2022

(e) Eclairage du kart.

Le kart devra être équipé exclusivement d'un feu rouge à l'arrière et blanc à l'avant (à éclairage fixe. Il doit être visible pour des impératifs de sécurité).

Aucun autre point lumineux n'est autorisé sur le kart et sur le pilote. L'éclairage sur le casque est rigoureusement interdit.

L'éclairage du kart devra être validé par le delegate technique.

<i>Eclairage défaillant</i>	<i>Remise en conformité exigée lors du prochain passage par le stand.</i>
<i>En cas de pluie</i>	<i>Remise en conformité obligatoire Présentation du drapeau Défaut technique</i>

(f) Panneautage.

Seules les personnes munies de la chasuble et du bracelet pourront se trouver auprès du muret de protection de la piste.

(g) Arrêt aux stands.

Interventions possibles dans la voie des stands :

- ✓ -Changement de bougie,
- ✓ -Graissage de la chaîne,
- ✓ -Changement de batterie,
- ✓ -Remise en place du carenage (sans outil),
- ✓ -Changement de pilote,
- ✓ -Ravitaillement, L'extincteur devra se trouver en permanence à proximité de l'intervention. Le pilote devra se trouver **entièrement en dehors du kart.**

Le changement de réservoir est obligatoire.

(h) Aménagements des stands.

Chaque équipage disposera d'un box de 20m², plus un espace dédié à l'arrière du stand. Le carburant sera distribué par l'organisateur (tarif en vigueur au moment de l'épreuve).

Stockage de carburant : Dès le départ de la course, le stockage dans le stand est limité à 2 réservoirs pleins.



Règlement - 24 Heures Karting 2022 _ V1

Article III. Déroulement de l'épreuve

Section 3.01 Enregistrement des équipages.

Un représentant de chaque équipage devra passer au secrétariat d'organisation pour la confirmation définitive de son engagement. Il devra être muni de toutes les licences du Team. Les licences seront contrôlées et conservées par l'ASK-ACO. En cas d'absence d'une licence, l'engagement ne sera pas enregistré.

Il recevra les documents ou matériels suivants :

<u>Désignation</u>	<u>Groupe 1</u>	<u>Groupe 2</u>	<u>Groupe 3/4</u>
Pilotes	4 bracelets 4 brassards	4 à 6 brassards 4 à 6 bracelets	4 à 6 brassards 4 à 6 bracelets
Mécaniciens/Chef de stand	4 bracelets	2 bracelets	2 bracelets
Intervenant supplémentaire	1 bracelet	1 bracelet	1 bracelet
Chasubles	2	2	2
Transpondeur	1	1	1

Section 3.02 Enregistrement du matériel et des équipements.

Section 3.03 Essais libres.

Section 3.04 Briefing.

Section 3.05 Essais officiels.

(voir horaires en annexe pour 4 Sections précédentes).

Section 3.06 Essais chronométrés.

Chacune des phases de qualification se déroulera sur 10 minutes, tous pour la Q1, les 20 premiers pour la Q2 et les 10 premiers pour la Q3.

Avant le départ de chaque phase de qualification, tous les karts devront être en parc assistance départ. Un pilote et un seul mécanicien seront autorisés avec le matériel, plus une roue avant et une roue arrière complète équipée de pneu slick ou pluie en secours.

Durant chaque phase de qualification, et dans le parc ferme, le mécanicien est seulement autorisé à remettre en conformité le poids au départ de chaque pilote. Un changement de roue sera autorisé en cas de crevaison, après constatation d'un commissaire technique et autorisation de la commission sportive.

Lorsqu'un pilote rentrera **avant la fin de la phase de qualification**, il sera obligatoirement pesé et rejoindra directement le **Parc Assistance Arrivée**.

Section 3.07 Procédure de mise en grille.

L'accès à la grille de départ sera fermé 30 mn avant le départ.

Section 3.08 Procédure de course.

Après lancement de type "LE MANS", les karts effectueront un ou plusieurs tours de formation sous procédure de Safety Kart. Le départ sera donné "lancé" au drapeau tricolore à l'issue du ou des tours de formation.

Sauf cas de force majeure nécessitant son interruption, la course se déroulera sur une durée de 24 heures, sans arrêt du roulage des karts.



03.2022



Règlement - 24 Heures Karting 2022 _ V1

Section 3.09 Procédure en cas d'incident.

En cas d'incident, une neutralisation de la course sera mise en place (Safety Kart). **Procédure détaillée en annexe 4.**

Kart en panne sur le circuit : l'équipe technique de l'organisateur ramènera le kart sous procédure Safety Kart, avec un véhicule motorisé (endroit précisé sur le briefing).

En cas de danger, la course pourra être arrêtée au **drapeau rouge**. Elle ne reprendra que sur ordre de la Direction de course. En cas d'accident, le **drapeau rouge** pourra être présenté à tout endroit jugé nécessaire par la Direction de course.

Section 3.10 Procédure d'arrivée.

L'accès à la voie des stands restera libre jusqu'à la présentation du drapeau à damiers.

La sortie de la voie des stands sera fermée dès la présentation du drapeau à damiers.

A l'issue de la 24 heure de course, le drapeau à damiers sera présenté sur le kart en piste ayant effectué le plus grand nombre de tours. Chaque concurrent encore en course devra se voir présenter le drapeau à damiers pour être classé.

A l'issue du tour de décélération, les karts s'arrêteront devant la Direction de course. Les 3 premiers effectueront un tour d'honneur, suivis des autres concurrents.

A l'issue du tour d'honneur, les karts rentreront dans le Parc d'Assistance Arrivée.

Section 3.11 Procédure de podium.

Les pilotes des équipages concernés devront se rendre au podium au plus tard 10 minutes après l'entrée en Parc Assistance Arrivée.

Section 3.12 Classement.

Le classement officiel sera entériné à l'issue des vérifications techniques et sportives.

Un classement scratch sera établi ainsi qu'un classement pour chaque groupe, plus un classement scratch MASTERS (**moyenne d'âge des pilotes 30 ans**).



03.2022



Règlement - 24 Heures Karting 2022 _ V1

Article IV. Contrôles et pénalités.

Les pénalités non prévues dans le présent règlement relèvent de l'article 2.24 des Prescriptions générales CIK/FIA.

(a) Pénalité à caractère général.

<i>Non-respect de la sécurité, de l'environnement</i>	<i>3 tours</i>
<i>Non-respect des Officiels et comportement anti-sportif</i>	<i>3 à 10 tours Disqualification, Commission de discipline</i>

(b) Pénalité châssis/carénage.

<i>Carénage décroché pendant l'épreuve</i>	<i>Remise en conformité exigée lors du prochain passage par le stand.</i>
<i>Lors du dernier relais</i>	<i>Constataion en parc arrivée, 1 tour de pénalité, sans appel possible.</i>

Si le directeur de course juge nécessaire de faire rentrer le pilote pour une remise en conformité, il présentera le drapeau de défaut technique accompagné du numéro.

(c) Pénalité de poids.

<i>De 0,1 à 1 kg en dessous du poids</i>	<i>Remise en conformité et 1 tours de pénalité ou 1 places</i>
<i>De 1 à 2 kg en dessous du poids</i>	<i>Remise en conformité et 2 tours de pénalité ou 2 places</i>
<i>De 2 à 3 kg en dessous du poids</i>	<i>Remise en conformité et 3 tours de pénalité ou 3 places</i>
<i>De 3 à 4 kg en dessous du poids</i>	<i>Remise en conformité et 4 tours de pénalité ou 4 places</i>
<i>De 4 à 5 kg en dessous du poids</i>	<i>Remise en conformité et 5 tours de pénalité ou 5 places</i>
<i>Supérieur à 5 kg</i>	<i>1 tour par tranche de kg supplémentaire ou 1 place</i>
<i>Supérieur à 10 kg</i>	<i>Disqualification</i>

(d) Pénalités de matériel.

<i>Pneus non marqués</i>	<i>Disqualification</i>
<i>Non-respect de la réglementation technique</i>	<i>Disqualification</i>
<i>Matériel non enregistré</i>	<i>Disqualification</i>
<i>Intervention sur un kart pendant une suspension au drapeau rouge</i>	<i>3 tours</i>

(e) Pénalités pour infractions sur la piste (sur décision des Commissaires Sportifs)

<i>Non-respect de la procédure de départ</i>	<i>1 tour, sauf couloirs, passage dans la voie des stands sans arrêt</i>
<i>Non-respect de la configuration du circuit</i>	<i>1 tour</i>
<i>Couper le circuit, moteur en marche pour regagner le stand</i>	<i>2 tours</i>
<i>Entrée et sortie des stands non respectées</i>	<i>3 tours.</i>
<i>Ravitaillement sur la piste</i>	<i>5 tours.</i>
<i>Présence sur la piste d'un membre de l'assistance du pilote</i>	<i>3 tours.</i>
<i>Dépassement sous un drapeau jaune</i>	<i>3 tours</i>
<i>Non-respect du temps de roulage</i>	<i>Pénalité d'1 tour par minute d'infraction relevée.</i>
<i>Utilisation d'un démarreur extérieur hors des stands</i>	<i>1 tour.</i>



03.2022

Pénalités pour dépassement de vitesse maximum autorisée dans la voie des stands.

<i>1ère infraction</i>	<i>1 tour par tranche de 5 kms/h au-delà de la vitesse limite</i>
<i>2ème infraction et plus</i>	<i>3 tours par tranche de 5 kms/h au-delà de la vitesse limite</i>

Pas d'appel de la sanction possible.



Règlement - 24 Heures Karting 2022 _ V1

Article VI. Annexe 2 – Horaires prévisionnels

JEUDI 22 septembre 2022.

09 H 00 à 12 H 00	Installation des concurrents, Enregistrement administratif.
09 H30 à 12 H 00	Enregistrement du matériel et des équipements, suivant ordre établi.
13 H30 à 15 H30	Enregistrement du matériel et des équipements, suivant ordre établi.
14 H 00 à 15 H 00	Briefing des Team manager et responsable commissaires de stands
15 H 00 à 19 H 30	Essais libres 24 H (concurrents enregistrés administrativement et techniquement à partir de 15h30)
21h00 à 22h30	Essais libres de nuit.

VENDREDI 23 septembre 2022.

09 H 00 à 12 H00	Distribution & Marquage des pneumatiques (slick/pluie), suivant ordre établi.
11 H 00 à 12 H 00	Briefing des pilotes 24 H (sous réserve) ou Vidéo en ligne- Photo de groupe
19 H 20 à 19 H 50	Réunion d'organisation. Réunion Direction de course/Collège sportif/Commission technique
08 H 30 à 11 H 00	Essais libres 24 H.
11 H 15 à 11 H 45	Legend Kart
13 H 30 à 13 H 45	Legend Kart
13 H 50 à 14 H 30	Essais officiels 24 H
14 H 40 à 15 H 00	Legend Kart
15 H 10 à 15 H 20	Séance de qualification Q4.
15 H 30 à 15 H 50	Legend Kart
16 H 00 à 16 H 10	Séance de qualification Q3.
16 H 15 à 16 H 35	Legend Kart
16 H 40 à 16 H 50	Séance de qualification Q2.
17 H 00 à 17 H 20	Legend Kart
17 H 25 à 17 H 35	Séance de qualification Q1.
17 H 40 à 18 H 00	Legend Kart

SAMEDI 24 septembre 2022.

08 H 50 à 09 H 15	Legend Kart
09H20 à 09H28	Rotax Essais G1
09H30 à 09H38	Rotax Essais G2
09H40 à 09H55	Legend Kart
10H00 à 10H30	Warmup 24H
10H30 à 10H40	Rotax MQ 1
10H45 à 10H55	Rotax MQ 2
11H00 à 11H20	Legend Kart
11H20 à 11 H 35	Rotax ½ Finale B
11 H 40 à 11 H 55	Rotax ½ Finale A
11 H 55 à 12 H 15	Legend Kart
12 H15 à 12 H 30	Finale B
12 H 30 à 12 H50	Finale A
12 H 50 à 13 H 00	Photo Legend Kart
13 H 00 à 13 H 20	Legend Kart
13 H 25 à 14 H 40	Présentation des équipages 24 Heures
14 H 00 à 14 H 40	Mise en grille des équipages 24 Heures
14 H 50	Evacuation de la piste/Procédure de départ
15 H 00	Départ des 24 Heures Karting 2022



03.2022



Règlement - 24 Heures Karting 2022 _ V1

15 H 00 à 15 H 30	Podiums Legend Kart

DIMANCHE 25 septembre 2022.

15 H 00	Arrivée des 24 Heures du MANS 2014
	Tour d'honneur et Entrée en Parc Assistance Arrivée
15 H 15	Cérémonie du Podium



03.2022

Article VII. Annexe 3 Procédure Safety kart

(a) Neutralisation de la course : Kart de Sécurité "Safety Kart".

En cas d'incident, une neutralisation du circuit avec procédure Safety Kart sera d'application.

➤ **Consignes aux officiels.**

Quand le Directeur de course donnera l'ordre d'utiliser le Safety Kart, tous les postes de surveillance présenteront des drapeaux jaunes agités pendant la durée de l'intervention. Interdiction de dépasser, reprise de la course après avoir franchi le drapeau vert, la procédure SLOW pouvant remplacer la procédure Safety Kart en cas de besoin.

Le Safety Kart, feux orange allumés, partira de son poste pour prendre la piste.

➤ **Consignes aux pilotes.**

Tous les karts en course devront se mettre en file derrière le Safety Kart à une distance inférieure à 3 longueurs de kart. Il est absolument interdit de dépasser avant de passer devant un drapeau vert agité, sauf si un kart ralentit en raison d'un problème grave.

Lorsque le Safety Kart sera déployé, tout kart conduit de manière inutilement lente, erratique ou jugée potentiellement dangereuse pour les autres pilotes à tout moment sera signalé aux Commissaires Sportifs.

Pendant la procédure Safety Kart, les karts pourront entrer dans la voie des stands, mais ils ne pourront regagner la piste que si le feu orange est allumé à la sortie de la voie des stands. Il sera présenté de façon à permettre aux karts en attente à la sortie de la voie des stands de regagner la piste de course à une vitesse appropriée jusqu'à ce qu'ils rejoignent la fin de la file des karts derrière le Safety Kart.

Après le passage du dernier kart, la sortie des stands sera fermée au feu rouge.

Dans certaines conditions, le Directeur de course pourra demander au Safety Kart d'emprunter la voie des stands. Dans ce cas, et à condition que les feux orange du Safety Kart restent allumés, tous les karts devront le suivre sur la voie des stands sans se dépasser. Tout kart entrant dans la voie des stands dans ces conditions pourra s'arrêter devant le stand attribué à son équipe.

Lorsque le Directeur de course rappelle le Safety Kart, les feux orange sont éteints. C'est le signal qu'il rentrera à la fin du tour. A ce moment-là, le premier kart de la file derrière le Safety Kart peut imposer l'allure et, si nécessaire, se situer à plus de cinq longueurs de kart derrière lui.

Afin d'éviter le risque d'accident avant que le Safety Kart ne rentre à son poste, à partir du moment où les feux sont éteints, les pilotes doivent continuer à une allure n'impliquant ni accélération intempestive, ni freinage, ni toute autre manœuvre susceptible de mettre en danger d'autres pilotes ou de gêner le nouveau départ.

Après l'entrée du Safety Kart à son poste, les drapeaux verts agités seront présentés aux postes de commissaires. Ces drapeaux seront déployés un tour au maximum.

A la fin de la procédure Safety Kart, une fois que la piste est sous régime VERT, la sortie des stands restera fermée jusqu'au moment où le dernier kart (qui était en ligne derrière le Safety Kart) passe sur la piste au niveau de la sortie des stands.

Chaque tour accompli pendant que le Safety Kart sera compte comme tour de course.

Si la course se termine alors que le Safety Kart est encore en piste, les karts se verront présenter le drapeau à damier sur la ligne d'arrivée selon la procédure normale sans être autorisés à doubler.

